



Septembre

La Magie de l'Automne

Page 3 à 11

*Notre
municipalité*

Messages municipaux

Page 12-20

Vie citoyenne

Vivre à St-Gervais Loisirs
Organismes communautaires
Calendrier Bibliothèque

Page 21-24

*Espace
commercial*

Répertoire des annonceurs

BUREAU MUNICIPAL

150, rue Principale
Courriel : info@saint-gervais.ca
Téléphone : 418 887-6116
Fax : 418 887-6312

HEURES D'OUVERTURE

- Lundi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mardi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mercredi : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Vendredi : 8h00 à 12h

saint-gervais.ca

 Municipalité de Saint-Gervais

- JOHANNE SIMMS, DMA
Directrice générale
- ÉMILIE FORTIER
Directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe
- ROCH CÔTÉ
Contremaître
- DIANE MERCIER
Agente d'accueil aux communications
et au service à la clientèle
- WILLIAM CHARBONNEAU
Responsable de l'urbanisme
et de l'inspection municipale



TÉLÉPHONES À RETENIR

Urgence	911
Sureté du Québec	418 887-4058
Sans frais 310-4141	Cell *4141
Bibliothèque	418 887-3628
Bureau de poste	418 887-3986
Caserne des pompiers	418 887-4009
C.L.S.C.	418 883-2227
Alcoolique anonyme	418 835-1631
Centre d'éduc. des adultes	418 887-1308
École Nouvelle-Cadie	418 887-3465
Garage municipal	418 887-6055
Hopitaux : Charny	418 832-2993
Lévis	418 835-7121
Montmagny	418 248-0630
Loisirs	418 887-3732
Presbytère	418 887-3248

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL 1^{ER} OCTOBRE 2024 - 20H

VOTRE MAIRE



GILLES NADEAU

VOTRE CONSEIL



VINCENT BILODEAU
Conseiller #1



JOSÉE LEMIEUX
Conseillère #2



ÉRIC ASSELIN
Conseiller #3



NICOLAS TURCOTTE
Conseiller #4



POSTE VACANT
Conseiller #5



MARC MARTINEAU
Conseiller #6
Maire suppléant

À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués
MERCREDI 2 OCTOBRE 2024 AVANT 16H00
à l'adresse suivante legervaisien@hotmail.com

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité. Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

MOT DU MAIRE



Bonjour citoyennes et citoyens de Saint-Gervais,

Déjà septembre, le retour à un rythme plus régulier après les vacances, les récoltes et l'arrivée des paysages d'automne. Pour la municipalité, cette période est fort occupée pour finaliser certains travaux avant l'hiver.

L'agrandissement de la garderie est maintenant terminé et les enfants sont maintenant tous regroupés au même endroit. L'inauguration officielle est prévue pour le 21 septembre, à 13h30 et vous êtes invités à venir voir la nouvelle installation. Vous pouvez consulter les détails dans une autre section du journal. Je tiens à nouveau à remercier la direction du CPE pour leur collaboration tout au long du cheminement qui a permis l'agrandissement. Merci également au personnel pour leur patience et pour avoir assuré la sécurité des enfants tout au long des travaux.

TRAVAUX SUR LA RUE NADEAU ET AUTRES

Vers la fin septembre, il y aura des travaux d'aménagement d'un couloir piétonnier et cyclable sur la rue Nadeau entre le 1^{er} Rang et la rue de la Fabrique. Les travaux s'effectueront dans l'emprise du côté ouest de la rue. Il est possible que cela affecte la circulation et nous vous demandons votre collaboration pour éviter autant que possible ce secteur pendant les travaux. L'objectif de ce couloir est d'augmenter la sécurité dans ce secteur névralgique du village où beaucoup d'enfants circulent pour se rendre à l'école et lors des activités au Centre socio-culturel.

Des travaux de réfection de ponceaux dans le Rang du Bras et le 2^e rang Est sont également prévus à l'automne. Soyez prudents si vous circulez dans ces secteurs.

BUDGET 2025

Septembre est également le début de la préparation du budget de la municipalité pour 2025. Nous vous fournirons davantage de détails sur les grandes lignes du budget dans l'édition d'octobre.

ÉLECTION PARTIELLE

Vous savez qu'il y aura une élection partielle le 15 septembre pour combler le poste de conseiller #5 au conseil municipal. Ce poste sera d'une durée d'un an jusqu'à la prochaine élection générale qui aura lieu en novembre 2025. Je veux remercier les personnes qui ont déposé leurs candidatures, ce qui démontre leur intérêt pour notre municipalité. Je vous invite à aller voter en grand nombre!

Je vous souhaite un bel automne!

Gilles Nadeau, maire

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DU 13 AOÛT 2024

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE ORDINAIRE** DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE **13 AOÛT 2024** À 20H AU 150, RUE PRINCIPALE.

4.1 COMPTES ET ADOPTION

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois de JUILLET 2024 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

Administration générale	69 640, 55 \$
Sécurité publique	23 615, 97 \$
Transport routier	64 767, 51 \$
Hygiène du milieu	26 254, 96 \$
Santé & Bien-être	0, 00 \$
Aménagement et urbanisme	14 355, 98 \$

Loisirs et culture	46 588, 95 \$
Frais de financement	0, 00 \$
Activités financières - Réfection du centre Socio Culturel, Agrandissement du CPE (21 places), Réparation Presbytère, Réfection ponceaux 2 ^e rang et rang du bras, Réfection 2 ^e rang Est, Travaux PIIRL – 1 ^{er} rang, Dév. Lapierre, Achat Boite à asphalte. Achat Génératrice usine d'eau potable, Transports actifs (TAPU), Allocation réaménagement CSC)	178 619, 43 \$
TOTAL	423 843, 35 \$

Les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement # 354-21. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément aux derniers alinéas de l'article 961.1 CM ou au 5^e alinéa de l'article 477,2 LCV.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.5 ADJUDICATION DE MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS NOTAIRE – ACQUISITION DU BÂTIMENT SIS AU 169, RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais souhaite acquérir la propriété sise au 169, rue Principale à Saint-Gervais, lot 3 199 465 du cadastre du Québec, circonscription de Bellechasse;

ATTENDU QU'IL y a lieu de mandater un notaire pour effectuer la transaction.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil municipal mandate Me Myriam Couillard, notaire du greffe Goulet & Godbout notaires S.E.N.C. pour effectuer la transaction d'achat de l'immeuble sis au 169, rue Principale, Saint-Gervais, Québec, en préparant les documents d'achat de la propriété et de publication du contrat.

QUE le conseil municipal autorise le maire ou le maire suppléant et la directrice générale et greffière-trésorière à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente.

QUE les honoraires professionnels et déboursés soient comptabilisés au poste budgétaire 02-190-00-412-00.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.1.2 CONTRIBUTION FINANCIÈRE FÉDÉRATION DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA) CHAUDIÈRE-APPALACHES

ATTENDU QUE l'UPA organise un souper bénéfique le 15 novembre 2024;

ATTENDU QUE les profits générés par cet événement serviront à maintenir les services de travail de rang dans la région, un service gratuit destiné aux productrices et producteurs en situation de détresse psychologique;

ATTENDU QUE ces services sont essentiels au bien-être des agriculteurs et au soutien de l'industrie agricole locale;

ATTENDU QUE la Municipalité reconnaît l'importance de soutenir les initiatives qui favorisent la santé mentale et le soutien communautaire des producteurs agricoles;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la Municipalité s'engage à faire une contribution financière de 250 \$ en soutien aux services de travail de rang.

QUE la Municipalité encourage tous les membres et partenaires à participer à cet événement afin de renforcer notre solidarité envers les producteurs agricoles de Chaudière-Appalaches.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 02-701-90-973-00.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.1.3 MOTION DE FÉLICITATION AUX ORGANISATEURS, BÉNÉVOLES ET JOUEURS DE SAINT-GERVAIS POUR LE CHAMPIONNAT CANADIEN MASCULIN U-17 DE BALLE-RAPIDE

ATTENDU QUE le Championnat canadien masculin U-17 de balle rapide s'est déroulé à Saint-Gervais et Honfleur du 6 au 11 août dernier;

ATTENDU QUE l'organisation d'un tel événement a nécessité l'implication de nombreux bénévoles pour en assurer le bon déroulement;

ATTENDU QUE quatre joueurs de Saint-Gervais faisaient partie d'Équipe-Québec pour ce championnat;

ATTENDU QUE cet événement a permis de donner une belle visibilité de Saint-Gervais à travers tout le Canada;

ATTENDU QU'Équipe-Québec a remporté le Championnat canadien U-17 de balle-rapide.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU DE féliciter Équipe-Québec pour leur victoire dans ce Championnat.

D'adresser une motion de félicitations à tous les membres du comité organisateur, les bénévoles et aux loisirs de Saint-Gervais pour tout le travail effectué pour permettre la tenue de ce championnat dans notre municipalité.

DE souligner la présence de quatre joueurs de Saint-Gervais au sein d'Équipe-Québec, soient : Hubert Asselin, Louka Nadeau, Julien Noël et Maverick Turgeon.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.1 AUTORISATION D'AFFICHAGE DE POSTE DE JOURNALIER OPÉRATEUR (SAISONNIER) EN PÉRIODE HIVERNALE ET PROCESSUS DE DOTATION

ATTENDU QUE suite à la demande de retraite progressive d'un employé et suite à l'analyse des besoins pour la période hivernale d'un journalier opérateur (saisonnier), un poste est à combler;

ATTENDU QUE la municipalité désire ajouter une ressource entre la mi-novembre et la fin mars.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU D'autoriser la directrice générale à procéder à l'affichage d'un poste de journalier opérateur (saisonnier) aux travaux publics à raison de 40 heures par semaine, et ce conformément aux dispositions de la politique de conditions de travail en vigueur.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 02-330-00-161-00.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.3 ADJUDICATION DE MANDAT VÉRIFICATION DE CAPACITÉ D'ÉGOÛTS SANITAIRES, ÉGOUT PUVIAL ET EAU POTABLE DÉVELOPPEMENT LAPIERRE PHASE 3

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande relativement l'implantation d'un multilogements sur la rue Jean-Paul dans le secteur de multilogements du développement Lapierre phase 3;

ATTENDU QUE suite à cette demande, des modifications règlementaires seront apportées;

ATTENDU QU'une analyse de capacité tant pour l'eau potable, l'égout sanitaire et l'égout pluvial sera nécessaire en raison d'une augmentation significative du nombre de logements;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la Municipalité octroie le contrat à la firme Stantec au montant 4 900\$ taxes en sus pour procéder à une vérification de la capacité des infrastructures en lien avec l'eau potable, les eaux sanitaires et les eaux pluviales dans le secteur du développement Lapierre phase 3.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 22-320-00-720-00.

QUE les résultats de cette analyse seront présentés au Conseil municipal pour évaluation et prise de décision ultérieure.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.1 ADJUDICATION DE SERVICES PROFESSIONNELS – RÉDACTION ENTENTE DE GESTION ENTRE LOISIRS SAINT-GERVAIS ET LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite confier à des professionnels la rédaction d'une entente de gestion entre Loisirs de Saint-Gervais et la Municipalité;

ATTENDU QUE la rédaction d'une entente entre les deux parties est nécessaire et qu'il a été convenu qu'une nouvelle entente sera négociée à l'issue des travaux de réfection et d'agrandissement du bâtiment sis au 176, rue Nadeau.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU D'octroyer à la firme Tremblay Bois avocats, le contrat de rédaction de l'entente entre Loisirs de Saint-Gervais et la Municipalité pour un montant maximal de 3 000 \$ (taxes et débours en sus).

QUE cette entente de gestion soit soumise au conseil municipal pour approbation lors d'une séance ultérieure.

D'autoriser le maire et la directrice générale de la municipalité de Saint-Gervais à signer tous les documents et ententes à la réalisation de la présente résolution;

QUE l'intégralité des frais encourus pour la rédaction de l'entente entre les deux parties sera entièrement assumée par la Municipalité.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 22-701-20-722-00.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10.6 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT # 385-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #358-21 POUR MODIFIER DES DISPOSITIONS CONCERNANT LES MARGES DE REcul, LES STATIONNEMENTS, LES MURETS ET L'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS

Je soussigné, Monsieur Marc Martineau, conseiller, donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, il sera présenté pour adoption le Règlement # 385-24 modifiant le Règlement de zonage # 358-21 pour modifier des dispositions concernant les marges de recul, les stationnements, les murets et l'aménagement des terrains.

Ce projet de règlement est déposé par le conseiller. Une demande de dispense de lecture est faite et une copie du projet est immédiatement remise aux membres du conseil présents. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

10.8 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT # 386-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT # 360-21 POUR MODIFIER LES DIMENSIONS DE TERRAINS MINIMALES POUR LES CONSTRUCTIONS DE TYPE MULTIFAMILIALES

Je soussigné, Monsieur Vincent Bilodeau conseiller, donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, il sera présenté pour adoption le Règlement # 386-24 modifiant le Règlement de lotissement # 360-21 pour modifier les dimensions de terrain minimales pour les constructions de type multifamiliales.

Ce projet de règlement est déposé par le conseiller. Une demande de dispense de lecture est faite et une copie du projet est immédiatement remise aux membres du conseil présents. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DU 22 AOÛT 2024

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, TENUE LE JEUDI 22 AOÛT 2024 À 18H30, AU 150, RUE PRINCIPALE

3.1 ADOPTION DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT #385-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #358-21 POUR MODIFIER DES DISPOSITIONS CONCERNANT LES MARGES DE REcul, LES STATIONNEMENTS, LES MURETS ET L'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS

3.2 ADOPTION DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT #386-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT #360-21 POUR MODIFIER LES DIMENSIONS DE TERRAINS MINIMALES POUR LES CONSTRUCTIONS DE TYPE MULTIFAMILIALES

Pour consulter les 2 règlements ci-dessus ainsi que le procès-verbal, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de la municipalité : www.saint-gervais.ca.



**RAPPEL 4^E VERSEMENT
DES TAXES MUNICIPALES,
LE 21 OCTOBRE 2024**

Vous pouvez payer de différentes façons:

- Au bureau municipal: par chèque, argent comptant ou paiement direct;
- À la Caisse Desjardins: au comptoir, au guichet ou par Accès D;
- Dans les institutions bancaires: par mode électronique seulement.

Le numéro de référence numérique que vous devez utiliser pour enregistrer votre facture correspond au numéro de matricule, inscrit sur le coupon de versement en bas de votre facture.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez de plus amples informations, soit par téléphone au 418 887-6116 ou par courriel à : info@saint-gervais.ca

**AVIS AUX PROPRIÉTAIRES
LECTURE DE COMPTEURS D'EAU**

Comme chaque année, vous recevrez par la poste le formulaire de lecture des compteurs d'eau. Les propriétaires doivent remplir un formulaire pour chacune de leurs propriétés. Il est de votre responsabilité de vérifier les renseignements inscrits sur l'avis et d'y inscrire la nouvelle lecture.

**PROCÉDURE DE RETOUR DE VOTRE NOUVELLE
LECTURE:**

Option 1 - Vous pouvez remplir le formulaire directement sur le site internet de la Municipalité au www.saint-gervais.ca, services aux citoyens/compteur d'eau.

Option 2 - Remplir et retourner la partie du bas de l'avis que vous avez reçu avant la date limite indiquée :

- Par courriel à : info@saint-gervais.ca;
- Par la poste au 150, rue Principale, Saint-Gervais, Québec, G0R 3C0;
- Déposer dans la boîte aux lettres à l'extérieur du bureau municipal;
- Déposer au bureau municipal pendant les heures d'ouverture;

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse courriel, info@saint-gervais.ca ou par téléphone au 418 887-6116.

BOÎTE AUX LETTRES SÉCURISÉE

Saviez-vous que le bureau municipal est doté d'une boîte aux lettres sécurisée ?

Elle est située sur la façade près de la porte d'entrée du bureau municipal. Elle facilite la transmission de vos documents, lecture de compteur d'eau, chèque, une demande écrite à transmettre aux membres du conseil municipal. Il n'est pas recommandé d'y déposer de l'argent comptant.

Un membre du personnel vérifie régulièrement le contenu.

N'hésitez pas à l'utiliser !

BOÎTE AUX LETTRES EN MILIEU RURAL

Avec l'arrivée de la saison hivernale, le service des travaux publics de la municipalité de Saint-Gervais souhaite rappeler aux citoyens les règles d'usage qui permettront d'optimiser la qualité du service de déneigement afin d'éviter tout bris aux boîtes aux lettres en bordure de la route, lors d'opérations de déneigement.

Pour éviter que cela se produise, nous vous demandons de bien positionner vos boîtes aux lettres et d'ajouter un panneau protecteur robuste et étanche sur le côté de votre boîte aux lettres dans le sens de la circulation égale à la boîte aux lettres. Les panneaux ouverts (palette) s'avèrent inefficace lors d'opération de déneigement et ne protège en rien votre équipement. Cependant nous vous demandons de ne pas apposer d'élément réflecteur qui pourrait créer de la confusion avec la signalisation en place.

Il faut que votre boîte aux lettres soit au minimum à 17,22 pieds, mais préférablement à 18 pieds de la ligne centrale (jaune) de la route. Suite à une inspection faite par Poste Canada, plusieurs boîtes aux lettres ne sont pas conformes.

Les résidents utilisant une boîte aux lettres doivent s'assurer de respecter les normes de Poste Canada et de la protéger afin d'éviter qu'elle soit endommagée lors des opérations de déneigement. La Municipalité n'assumera aucunement la responsabilité de bris lié à celle-ci.

PRÉVENTION DES INCENDIES L'IMPORTANCE DE L'ENTRETIEN DE LA CHEMINÉE À L'AUTOMNE

Il est essentiel de procéder à l'entretien et à l'utilisation régulière de la cheminée à l'automne, non seulement pour assurer son bon fonctionnement, mais également pour prévenir les risques d'incendie.

La combustion du bois génère des résidus tels que le créosote qui peuvent s'accumuler dans le conduit et créer un foyer d'incendie.

Le ramonage permet d'éliminer ses dépôts et de vérifier l'intégrité de l'appareil. De plus, un entretien préventif renforce la sécurité de votre foyer, protège votre habitation et assure une diffusion optimale de la chaleur.

Adopter ces mesures à l'automne avant le début de la saison de chauffage est une précaution judicieuse pour garantir un environnement sûr et agréable.



PROGRAMME : SERPUARIENS

La municipalité de Saint-Gervais fait partie des points de dépôts officiels de : Recycler MES électroniques/Serpuariens.

La population peut avoir l'esprit tranquille, les produits électroniques sont recyclés dans le respect de l'environnement. Ceux-ci contiennent beaucoup de matières qui doivent être récupérées et recyclées.

Les points de dépôt sont :

En période estivale : Écocentre de Saint-Gervais, situé au 339, rue Principale, Saint-Gervais

En période hivernale : Garage municipal, situé au 150, rue Principale, Saint-Gervais

Consulter la liste des produits acceptés, directement sur le site internet au : www.saint-gervais.ca

SIGNALER UN ANIMAL DOMESTIQUE OU SAUVAGE MORT SUR LA VOIE PUBLIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

Veillez nous en informer par courriel info@saint-gervais.ca ou par téléphone au 418-887-6116 en précisant le lieu (rue, rang et numéro civique le plus près).

Pour toute carcasse d'animal se trouvant en bordure de la route 279, veuillez contacter le ministère des Transports en composant le 511.

Merci de votre collaboration.

samedi 21 septembre



portes ouvertes

CPE

**Escale des Moussaillons
Saint-Gervais**

10 ans ça se fête!

**13H30
À
16H00**

**34 de la Fabrique Est
Saint-Gervais**

**Discours
Visite des lieux
Cocktail et célébration**

**Bienvenue à tous et
spécialement aux anciennes
familles qui ont fréquenté
l'installation des Moussaillons
depuis son ouverture en 2014!**

Liste des biens et matières acceptés pour le service de cueillette à domicile.

	Cueillette à domicile hebdomadaire		2 fois/an Cueillette spéciale de gros rebuts
	En bonne condition	En mauvaise condition	
MEUBLES : Meubles de télé en bois, tables, fauteuils, étagères, futons, divans-lits, tables de chevet, commodes, lampes, miroirs, matelas, sommiers, coffres, tables d'appoint.	Oui	Non	Oui
ÉLECTROMÉNAGERS : Réfrigérateurs congélateurs, airs climatisés, thermopompes, laveuses, sécheuses, fours, congélateurs, lave-vaisselles, cuisinières.	Oui	Oui	Oui
TISSUS, TEXTILES ET VÊTEMENTS : Vêtements en cuir (bottes, ceintures, sacs à main), de sports, de bébés, chaussures, bottes, cintres et supports.	Oui, avec meubles	Non	Non
ARTICLES DE CUISINE : Vaisselles, ustensiles, casseroles, contenants en plastique.	Oui, avec meubles	Non	Non
ARTICLES DIVERS : Bibelots, bijoux, équipements de sport, patins, raquettes, skis, luges, traineaux, articles de sports, décorations, tableaux, lampes, livres, CD, VHS, casse-têtes, jouets.	Oui, avec meubles	Non	Non
ARTICLES DE JARDIN : Boyaux d'arrosage, meubles de patios, pots à fleurs, barbecues.	Oui, avec meubles	Non	Oui
ANTIQUITÉS : Machines à coudre, lampes, poteries, meubles, etc.	Oui, avec meubles	Non	Oui
APPAREILS ÉLECTRONIQUES (SERPUARIENS) : Ordinateurs, tablettes, cellulaires, ordinateurs, souris, claviers, télécommandes, manettes, imprimantes, télécopieurs, radios, ect.	Non	Non	Non

PRÉPARER UNE COLLECTE

Avant une collecte, vous devez vous assurer de mettre vos articles près de la porte afin qu'ils soient faciles d'accès : De plus, il est de votre responsabilité que l'accès à vos articles soit sécuritaire en tout temps. Si nos employés considèrent un accès non sécuritaire, la collecte pourra être annulée. **5 items pas adresse.**

PROPRE ET EN BONNE CONDITION

Afin de bénéficier des services de la Ressourcerie Bellechasse, vous devez respecter la liste des matières acceptées, mais aussi vous assurer que ce que vous donnez est propre et en bonne condition. Si un article comporte l'un des éléments suivants, il pourrait être refusé lors d'une collecte :

- Cernes ou taches (tissus, coussins)
- Déchirés (vêtements)
- Mauvaise odeur
- Dommage par l'eau
- Égratignure importante ou très apparente
- Décoloration très importante

- Parties manquantes (tiroirs, portes, tablettes)
- Bris majeur, défectueux
- Non fonctionnel

CUEILLETTE SPÉCIALE DE GROS REBUTS SONT EN MAI ET OCTOBRE

Deux fois par année, la Ressourcerie Bellechasse offre un service de cueillette de gros rebuts. Durant celle-ci, les encombrants en mauvaises conditions sont acceptés. Tous les autres mois, vous devez aller les porter à l'écocentre de votre municipalité. Les items doivent être à l'extérieur et accessible pour nos livreurs. **5 items par adresse.**

Vous devez communiquer avec nous entre le 1^{er} et 30 avril ET/OU LE 1^{ER} ET 30 SEPTEMBRE pour faire votre demande de cueillette.

491, route 277, Saint-Léon de-Standon / 418 642-5627

1265, route Bégin, Saint-Anselme / 418 885-9842

DES NOUVELLES CAPSULES VIDÉO METTANT EN VEDETTE DES GENS D'ICI!

La MRC de Bellechasse a lancé au mois d'août quatre capsules mettant en vedette des résidents de tous âges du territoire de la MRC.

La première, publiée le 16 août dernier sur notre page Facebook, présentait Éloi (ci-haut à droite), un jeune natif de Saint-Lazare terminant son école secondaire à Saint-Damien et discutant de sa vision de la culture bellechassoise à l'aube de son départ pour le cégep.

La deuxième a quant à elle été présentée le 23 août, et raconte Sylvie (au milieu à droite) de la Ferme Mille Fleurs de Saint-Lazare : il est question de son quotidien en tant que productrice agrotouristique dans la région.

À VENIR DÈS SEPTEMBRE:

Isabeau (à gauche), de Saint-Vallier, échange au sujet de sa carrière en tant qu'artiste musicale de Bellechasse et des raisons qui l'ont ramené dans sa municipalité natale suite à un passage en ville;

Priscilla (à droite), résidente de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland et native de l'île de la Réunion, fait un retour sur l'arrivée de sa famille dans la MRC et sur ce qui les a charmés de la localité depuis leur arrivée.

Ces quatre capsules, réalisées en collaboration avec la firme Mauvais Garçons, peuvent être visionnées via la catégorie vidéo de notre page Facebook.



DEUX PERSONNES SERONT NOMMÉES GRANDES BELLECHASSOISES EN NOVEMBRE!

Dix ans après la dernière édition du glorieux Gala Bellechasse, l'événement qui vise à nommer deux nouveaux Grands Bellechassoises sera de retour le 7 novembre prochain à la Maison de la Culture de Bellechasse.

Les candidatures acceptées jusqu'au 13 septembre seront analysées par un comité dans les prochaines semaines, dans le but de nommer deux lauréat(e)s.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter notre agent de développement culturel à MRC de Bellechasse Claude Lepage au clepage@mrcbellechasse.qc.ca.



Le comité santé et services sociaux
de la MRC de Bellechasse
VOUS INFORME



Les conseillères des centres d'abandon du tabagisme (CAT) accompagnent les personnes qui souhaitent renoncer au tabac ou aux produits de vapotage de nicotine en offrant :

- Des rencontres individuelles, en couple ou en groupe;
- Des rencontres en présentiel, par téléphone ou en téléconsultation;
- Un suivi personnalisé sur plusieurs mois, selon vos besoins;
- La possibilité d'obtenir une prescription de thérapie de remplacement de la nicotine;
- Des services près de chez-vous, du lundi au vendredi, de jour et de soir.

Une façon simple et rapide de joindre les conseillères du centre d'abandon du tabagisme:

- ☎ 1 855 838-0551
- ✉ centre.abandon.tabagisme.cisssca@ssss.gouv.qc.ca

Autres services d'aide

- ☎ 1 866 JARRETE (527-7383)
- ✉ jarrete.qc.ca

Tous ces services sont gratuits



MESSAGE D'INTÉRÊT POUR LES PRODUCTEURS AGRICOLES

« Pour nous, qui sommes agriculteurs, nous vivons des fruits de notre labeur obtenus grâce à la terre. La mise en place de ces aménagements permet de redonner à l'environnement des moyens efficaces pour se régénérer, ce qui m'apparaît une pratique essentielle si nous souhaitons continuer d'en récolter des bénéfiques. » dit Alain Roy, agriculteur engagé.

Alain Roy, propriétaire de la Ferme Paularo inc. à Saint-Vallier, a mis en place des aménagements de coulées agricoles et de bandes riveraines en 2023 en collaboration avec ALUS Chaudière-Appalaches.

Souhaitez-vous aussi être en action, comme Alain ?

Pour plus d'informations ALUS Chaudière-Appalaches :
alus.ca/fr/collectivite_alus/alus-chaudiere-appalaches/

NOUVEAUTE

PARC DU REPOS



Vous avez peut-être remarqué au cours des dernières semaines l'arrivée d'une petite cabane jaune dans le parc du repos?

De quoi s'agit-il?

Grâce à une généreuse commandite de **PROMUTUEL ASSURANCE CÔTE-SUD** et le talent de M.**Fabien Goulet** et Mme **Daisy Laflamme**, nous avons le plaisir de vous présenter notre **COFFRE À JOUET COMMUNAUTAIRE**.

Comment ça fonctionne?

Les jeux et jouets sont à la disposition de tous les utilisateurs du parc. Il ne suffit que d'en faire bon usage lors de votre visite au parc et de les replacer dans le coffre une fois terminé. C'est tout!



Municipalité de
Saint-Gervais

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI!

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies



Aux gens de notre communauté :

Je vous ai mentionné lors de la récente édition que nous allons reprendre nos activités très bientôt ; ainsi, **les cartes reprendront jeudi le 26 septembre** et ce sera les mardis et jeudis par la suite. L'activité des cartes débutera à partir à 13h30. Aussi, les adeptes des **cafés-rencontres pourront se réunir dès le mercredi 25 septembre de 9h à 11h** ; lors de ces rencontres, les gens pourront jouer aux cartes, discuter, etc...

N'oublions pas que nos **soirées dansantes avec les Tribadours seront de retour dès vendredi le 20 septembre à 19h30.**

Notez que les activités décrites plus haut s'adressent à tout le monde ; il n'est pas nécessaire d'être Membre du Club FADOQ pour participer aux activités. Toutefois, nous encourageons toutes les personnes de 50 ans et plus à demeurer ou à devenir un membre de notre club

Ce qui sera nouveau cette année, ce sont les **cours de danse country qui seront offerts à compter du mercredi 25 septembre à la Salle de l'Âge d'Or: de 18h30 à 20h**, le cours sera pour les niveaux NOVICE et INTERMÉDIAIRE alors que les danseurs du niveau DÉBUTANT, le cours sera donné de 20h à 21h30.

Pour toute information concernant le coût, pour s'inscrire et autre questionnement, contactez Richard Lemay au 418 225-7676

Bonne saison à tous!

Dominic Roy, publiciste

Bonjour,

Vous pouvez toujours assister à une de nos réunions sans être membre.

Le recrutement se poursuit tout au long de l'année au coût de 35.00 \$ incluant la revue

L'Actuelle, de plus l'adhésion donne droit à différents rabais.

Si vous êtes intéressée, contactez Louise Bouchard par téléphone au 418 805-2910

Le thème de l'année est : Fiers de notre histoire.

N'oubliez pas d'apporter vos réalisations.

Pour celles qui désirent aller tisser, veuillez contacter Louise Bouchard.

La prochaine rencontre sera le 1^{er} octobre 2024 à 19h dans la salle avant, du local de la Fadoq, situé au 239, rue Principale.

N'oubliez pas notre première capsule informatique, donc apportez votre tablette, portable ou cellulaire.

Soyez les bienvenues!

Francine Gosselin, responsable du Comité Communications

LES MINUTES DE PHILIBERT

41: LES PREMIERS HABITANTS DE SAINT-GERVAIS, DES HINSE AUX POULIOT

Poursuivons avec le troisième et avant-dernier volet traitant des premières familles de Saint-Gervais, celles qui s’y trouvaient lors de la fondation de la paroisse et qui sont probablement présentes dans vos arbres généalogiques.

HAINS, ISABELLE, LABBÉ, LABRECQUE, LACASSE, LAFONTAINE, LAMONTAGNE, LECOUR, LEMELIN ET LÉTOURNEAU.

Jonathan Hains (1684 – 1745) vivait à Haverhill au Massachussets lorsque, en mars 1697, son village a été pillé et incendié par des guerriers abénakis alliés aux Français. Il a pu s’échapper de ses ravisseurs mais ses fils Jonathan et Joseph n’ont pas eu cette chance et ont été amenés à Québec. Naturalisés catholiques et francisés, les jeunes frères ont vécu à Saint-Thomas (Montmagny). Le fils de Jonathan, François-Marie Hinse (1729 – 1816), a épousé Françoise Clément dite Labonté en février 1761 et vit quelques années à Saint-Vallier avant de s’installer à la Cadie à la fin des années 1760, sur une terre dont il ne cultive qu’une toute petite partie en 1781 (aujourd’hui ferme GIMI, Bruno Vermette et Chantal Ruel au 131, 1^{er} Rang Est).

Adrien Isabelle (vers 1638 – 1676) a quitté la Normandie vers 1664 pour terminer ses jours à l’île d’Orléans, dans sa vieille cabane construite sur une terre que lui a concédée monseigneur de Laval. Son fils Marc (1674 – 1744), né à Saint-Laurent et seul continuateur du patronyme, est le père de Marc Isabelle (1717 – 1805) qui s’installe au haut du rang Nord, à Saint-Charles. À la fin des années 1770, Marc Isabelle (1756 – 1829), de la quatrième génération, accapare une terre de la deuxième Cadie (aujourd’hui ferme ERSA au 88, 2^e Rang Est) et n’a qu’un arpent de superficie cultivée en 1781. En 1965, il y a quatre abonnés téléphoniques à Saint-Gervais portant le nom « Isabelle » : Conrad, Jean-Claude, Léandre et Pit.

Le soldat Pierre Labbé dit Lacroix (1643 – 1709) a quitté le Maine, province de France, pour se fixer à Saint-François de l’île d’Orléans. Son fils Pierre Labbé (vers 1692 – 1720) a terminé sa vie à Beaumont où est né Jean-Baptiste Labbé (1718 – 1760), lequel a eu un fils nommé aussi Jean-Baptiste Labbé (1746 – 1830). Ce dernier s’installe d’abord à la concession Hêtrière avec son épouse Marie-Madeleine Lefebvre, puis achète, en mars 1769, la moitié de la terre de l’acadien François Sirier, à la première Cadie (aujourd’hui ferme Écopré, Guy Tanguay, au 1^{er} Rang Est). Selon le dénombrement de 1781, Jean-Baptiste Labbé cumulerait une autre terre située un peu plus à l’est, juste de l’autre côté de la ligne qui sépare Livaudière de l’augmentation Saint-Michel (aujourd’hui Pierre Thibault au 111, 1^{er} Rang Est), mais qu’il ne cultive pas encore. En 1965, il y a dix Labbé qui ont le téléphone à Saint-Gervais.

Le matelot Pierre Labrecque a quitté la Normandie et finit par s’établir à l’île d’Orléans en 1659. Son fils Mathurin Labrecque (1663 – 1736) a quitté son hameau voisin de la rivière Maheu, à Saint-Laurent, pour s’installer à Beaumont où est né son fils Pierre Labrecque (1706 – 1781). Ce dernier est père de huit enfants dont la moitié contribuent à peupler Saint-Gervais :

Louis, Joseph, François, Charles et Marthe. Parmi les frères Labrecque, Louis (1739 – 1783) épouse Marie-Anne Guéret dite Latulippe en 1766 et achète une terre de la deuxième Cadie en février 1773 (sixième terre au sud-ouest de la route, aujourd’hui associée à la maison de Gabriel Leblond au 29, 2^e Rang Ouest), puis en achète une autre avant 1781 (aujourd’hui 106, 2^e Rang Est); Joseph Labrecque (1742 – 1783) meurt et sa femme déménage à Saint-Gervais avec ses enfants et un nouveau mari; François Labrecque (vers 1750 – 1796) achète une terre de Beauchamp, à la « quatrième ligne au sud de la rivière Boyer » (2^e Rang Ouest), à l’automne 1772, puis épouse Geneviève Petitclerc au bout de quelques saisons; Charles Labrecque (1753 – 1831) épouse Angélique Lainé en 1777 et s’installe aussi à la Cadie; tandis que Marthe épouse Claude Petitclerc, frère de Geneviève. Il y a quinze abonnés téléphoniques portant le nom « Labrecque » en 1965.

Antoine Cassé (1641 – 1709) a quitté le Maine, en France, pour s’établir à l’île d’Orléans avant de traverser à Beaumont avec femme et enfants au milieu des années 1670. Parmi sa progéniture, Joseph Casse (1669 – 1744) se distingue avec ses quinze enfants dont Antoine Lacasse (1693 – 1766) qui engendrera Étienne Lacasse (1725 – 1803). De ce dernier, quelques enfants nés à Saint-Charles et issus de sa première épouse Marguerite Roy vont contribuer à développer la Cadie : Jean marié avec Marie Pilote, Marguerite mariée avec Louis Bouchard, Joseph marié avec Cécile Noël, Charles marié en premières noces avec Geneviève Mercier, Marie mariée avec Joseph Bilodeau, et Véronique mariée avec Joseph Pelchat. Jean Lacasse à Joseph serait le premier à accepter des nouvelles terres de la seigneurie Lauzon, mais quitte pour Chambly à la fin des années 1780. Son frère Joseph Lacasse (1754 – 1829), possiblement maçon, le rejoint avant 1780 dans la partie ouest de la « Cadie ». Au début des années 1780, Saint-Gervais compte une autre lignée de Lacasse, celle de Joseph-Marie Lacasse, fils de Charles qui est le cousin d’Étienne Lacasse à Joseph à Antoine. Dix-sept Lacasse sont abonnés au téléphone à Saint-Gervais en 1965.

Michel Penin dit Lafontaine (1664 – 1741) a quitté le Poitou pour finalement se fixer à la troisième concession de Beaumont (rang Nord-Est de Saint-Charles). C’est à cet endroit, à quelques arpents au sud-ouest de la route de descente vers Beaumont, qu’est né Jean-Baptiste Lafontaine (1710 – 1770). Deux de ses fils choisissent de s’établir à la Cadie, à commencer par Michel Lafontaine (1741 – ?) qui reçoit, à l’été 1765, une terre de la concession du Bras; puis Ambroise Lafontaine (1746 – 1826) qui s’en fait chaîner une à la première Cadie en juillet 1766 (septième terre au nord-est de la route, aujourd’hui Ferme Ruel et Fils au 110, 1^{er} Rang Est). En 1781, Ambroise Lafontaine cultive quatre arpents en superficie et va mourir sur sa terre, la laissant à son fils Charles, autre chef de famille. Les Lafontaine quittent progressivement Saint-Gervais pour de nouvelles terres.

Le soldat François Bacquet dit Lamontagne (vers 1653 – 1701) a quitté la Guyenne pour s’établir dans la seigneurie La Durantaye où seul son fils François (1682 – 1744) continue

la lignée. De son fils Pierre est issu Simon Bacquet (1749 – 1810) qui défriche une terre de la côte Saint-Louis-de-Gonzague en 1781, n'ayant qu'un arpent de mis en valeur (seconde terre au nord-est de la route Lainé, aujourd'hui Jean-Marc Lemieux au 76, 2^e Rang Est), devenu veuf la même année, remarié avec Marie-Charlotte Gosselin qui y met au monde sept enfants, rejoint au bout de quelques saisons par son petit frère François Bacquet dit Lamontagne (1761 – 1835) qui est marié avec Charlotte Morin. Simon partage son nom à Saint-Gervais avec son cousin Simon Bacquet (1750 – 1816), fils de Simon et marié avec Catherine Rousseau. Comme les Lafontaine, l'annuaire téléphonique de 1965 ne retient aucun Bacquet ni Lamontagne à Saint-Gervais.

Le boucher Michel Lecour (1642 – après 1702) a quitté le Maine et s'est établi sur la côte de Lauzon. Sa descendance compte plusieurs navigateurs mais aussi des cultivateurs qui cherchent des terres nouvelles. De son fils Charles Lecour (vers 1686 – 1772) installé sur la seigneurie Vincennes, Ignace et Jean-Baptiste s'installent aux fourches de la rivière Boyer, paroisse Saint-Charles, tandis que Joseph-Marie Lecour dit Barras demeure près du fleuve mais voit partir ses enfants dont sa fille aînée Madeleine qui épouse James Forbes et gagne Saint-Gervais, puis son fils Joseph Lecour (1753 – 1832) qui épouse Françoise Hinse à l'automne 1780 et est voisin de sa sœur Madeleine (probablement au nord-est de la route Lainé au 1^{er} Rang Est). Comme d'autres patronymes, les Lecour disparaissent de Saint-Gervais.

Le menuisier Jean Lemelin dit Tourangeau (vers 1631 – 1717) a quitté l'Orléanais pour finalement s'établir à Saint-Laurent de l'île d'Orléans. Son arrière-petit-fils Laurent Lemelin (1745 – 1823), à Joseph, a fait le grand saut avec son épouse Louise Audet vers les terres disponibles de la côte du Sud. En 1776, il échange une terre pour en acquérir une à la « quatrième concession au sud de la rivière Boyer », celle dont il cultive huit arpents en superficie en 1781 (la cinquième terre au nord-est de la route, aujourd'hui Gaétan Théberge au 27, 2^e Rang Est). L'annuaire téléphonique de 1965 compte quatre abonnés téléphoniques « Lemelin » à Saint-Gervais : Irénée, Jean, Joseph et Lucien.

David Létourneau (vers 1616 – 1670) a quitté la Saintonge avec femme et enfants pour s'établir à Château-Richer. Son petit-fils Louis Létourneau (1669 – 1743) s'installe à Saint-Laurent de l'île d'Orléans et l'exode vers la côte du Sud s'amorce par la suite. À la cinquième génération, Jacques Létourneau (1739 – 1817), fils de Nicolas à Louis à David à David, achète en 1770, de sa sœur Thérèse mariée avec François Audet, une terre « à la quatrième ligne au sud-est de la rivière Boyer ». Le dénombrement de 1781 indique que Létourneau y cultive neuf arpents en superficie (troisième terre au nord-est de la route, aujourd'hui Ferme Paul-Aimé Vermette associée au 20, 2^e Rang Est). Presque simultanément, son cousin Jacques Létourneau (1745 – 1806), fils de Jacques à Louis à David à David, achète une terre au Bras à l'automne 1771 puis épouse Marthe Nault en 1777. Aucun abonné téléphonique ne porte ce nom à Saint-Gervais en 1965.

NADEAU, PARÉ, PERRAULT, PETITCLERC, PLANTE ET POULIOT.

Ozanie Nadeau dit Lavigne (vers 1637 – 1677) a quitté l'Angoumois au milieu des années 1660 pour s'installer à l'île d'Orléans où est né son fils Denis Nadeau (1673 – 1759). De Saint-Laurent, Denis a traversé à Beaumont et a marié successivement Charlotte Casse et Élisabeth Roy qui lui ont donné une bonne vingtaine d'enfants. L'aîné est Jean-Baptiste Nadeau (1696 – 1769) dont l'arrière-petit-fils François Nadeau (1795 – 1864) est l'ancêtre de la majorité des Nadeau de Saint-Gervais. Cependant, les premiers Nadeau de la Cadie sont d'autres fils de Denis Nadeau : Guillaume Nadeau (1708 – 1798), défriche sa terre du Bras depuis les années 1760 et cumule deux autres terres dont l'une que son fils Charles Nadeau (1762 – 1817) s'approprie à défricher en 1781 (aujourd'hui Roger Vermette au 2^e Rang Est); puis son demi-frère François Nadeau (1736 – 1785), lequel donne sa terre au Bras, avec bâtiments, à son fils André Nadeau en 1785. Il y a dix abonnés téléphoniques « Nadeau » à Saint-Gervais en 1965.

Le charpentier Robert Paré (vers 1626 – 1684) a quitté son Auvergne natale pour aboutir à Sainte-Anne-de-Beaupré où est né son fils Noël Paré. Dans la suite est né Louis Paré (1695 – 1759), troisième génération, dont le fils Pierre Paré (1728 – 1783) s'est fixé à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. En 1774, celui-ci se fait concéder par le seigneur Deschenaux six terres vacantes de trois arpents par 40 arpents chacune, à la côte Saint-Louis. En 1781, Pierre Paré ne possède plus que deux terres cultivées à raison de seulement deux arpents en superficie (29^e et 31^e terre au nord-est de la ligne seigneuriale aujourd'hui associées aux numéros civiques 229 et 237, 1^{er} Rang Est, terres des Lemieux). Son petit-fils Pierre Paré (1789 – 1866), mentionné au recensement de 1825, va diffuser, avec ses six fils, le nom de famille Paré à Saint-Gervais et autour. L'annuaire téléphonique de 1965 indique cinq « Paré » à Saint-Gervais.

Jacques Perrault (vers 1629 – 1703) a quitté la Saintonge et s'est marié à Québec en août 1654 pour s'installer finalement à l'île d'Orléans. Sa fille aînée, Marie (1656 – 1728), a épousé le soldat François Jarret, seigneur de Verchères, et a enfanté Madeleine qui allait devenir l'héroïne de Verchères; puis son fils Joseph (1663 – 1742) se marie et devient capitaine de milice comme son père et son beau-père. Joseph a un fils nommé Jacques Perrault (1702 – 1787) dont le fils Jean-Baptiste (1746 – 1818) épouse Marie-Louise Bussièrès en 1769 à Saint-Pierre de l'île d'Orléans qu'il quitte l'île pour s'installer sur la terre qu'il vient d'acheter de Gabriel Chabot en 1775, à la première cadie (dixième terre au sud-ouest de la route, aujourd'hui Frédérique Vermette et Samuel Gosselin au 107, 1^{er} Rang Ouest). En 1781, Perreault cultive six arpents en superficie. Il vend cette terre à Augustin Blais en 1796 puis part pour Saint-Ours, aux abords de la rivière Richelieu. Les Perrault/Perreault ont disparu de Saint-Gervais.

Pierre Petitclerc (1638 – 1711) a quitté le Poitou et s'est installé dans ce qui allait devenir Sainte-Foy. Son fils aîné Jean-Baptiste (1684 – 1773) conserve le bien paternel à Sainte-Foy et est le père du charretier Louis Petitclerc (1712 – 1803) qui, devenu veuf, se remarie en 1775 avec Marguerite Vacherie et s'installe à la deuxième Cadie (quatrième terre au sud-ouest de la route, aujourd'hui Denis Couture au 22, 2^e Rang Est). En 1781, Louis Petitclerc de la « paroisse de Saint-Gervais, Nouvelle Acadie ou

Rivière Boyer » cultive dix arpents de terre alors que son fils Louis Petitclerc, né en 1738 et marié avec Geneviève Hautbois, n'a que trois arpents en culture (douzième terre au sud-ouest de la route, aujourd'hui maison secondaire de Jean-Luc Lapointe au 51, 2^e rang Est). Quelques Petitclerc deviendront cordonniers puis disparaîtront de Saint-Gervais.

Jean Plante (vers 1626 – 1706) a quitté l'Aunis pour s'établir sur la côte de Beaupré. Parmi sa douzaine d'enfants, Pierre Plante (1666 – 1737) a délaissé Château-Richer pour une terre de Saint-Jean de l'île d'Orléans où est né Pierre-Paul Plante (1710 – 1777). Ce dernier a traversé à Saint-Michel et son fils François-Marie Plante s'installe à la deuxième Cadie vers 1770 (dixième terre au sud-ouest de la route, aujourd'hui 42, 2^e Rang Ouest) puis achète de Joseph Lacasse une terre plus à l'ouest, dans Beauchamp. François-Marie est lointain cousin de Louis Plante (1787 – 1876), meunier au moulin Beauchamp et originaire de Saint-Charles. L'annuaire téléphonique de 1965 ne compte que deux abonnés nommés Plante.

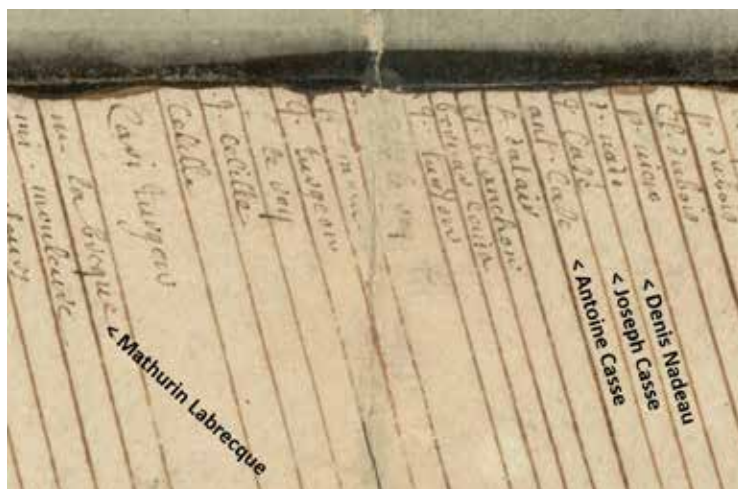
Le charpentier Charles Pouliot (1628 – 1699) a quitté le Perche pour s'établir définitivement à l'île d'Orléans. Sa terre de Saint-Laurent est reprise par son fils Charles Pouliot (1668 – 1737), père de Pierre-François Pouliot (1708 – 1774) dont la plupart des enfants vont s'établir dans ce qui s'appelle alors Saint-Charles : Marie-Anne, Pierre, Nicolas, Marie-Louise, Jean et Joseph. L'aînée Marie-Anne est celle qui donne avec son mari une partie de terre pour établir le presbytère et l'église de Saint-Gervais-et-Protais. Son frère Nicolas Pouliot (1739 – 1795) se fait chaîner une terre de la première Cadie au printemps 1774 (correspond au 94, 1^{er} Rang-Ouest, ferme de Gaston Lacasse dans la seconde moitié du 20^e siècle); en 1781, il a déjà 18 arpents de superficie en culture, plus trois autres arpents sur une autre terre un peu plus au sud-ouest (aujourd'hui Sylvain Bélanger au 105, 1^{er} Rang Ouest). Jean Pouliot (1745 – 1812) est à la seconde terre au sud-ouest de la route et cultive huit arpents en 1781 (1^{er} Rang Ouest, aujourd'hui Gilles Arsenault). L'annuaire de 1965 ne mentionne que le forgeron Apollinaire Pouliot et le notaire Guy Pouliot.

DANS LE PROCHAIN BULLETIN: DES ROBERTSON AUX VIEN

La Société historique de Bellechasse tient à mettre en valeur vos vieilles photos ou autres documents. Des archivistes professionnels peuvent les inventorier, les numériser et les diffuser selon vos attentes. Sur ce sujet, consultez les sites Internet <http://shbellechasse.com> et <https://centredarchives.com>.



Sur la carte du comté de Saint-Laurent mesurée « très exactement » par Robert de Villeneuve en 1689, Charles Pouliot et Jean Lemelin sont voisins du moulin et de l'église de « Saint-Paul » au lieu-dit « L'Arbre-Sec », paroisse qui changera pour le vocable « Saint-Laurent » dans les années 1690. Cette carte étant dessinée selon l'ancienne coutume qui place le nord au bas de l'image; les annotations ont été ajoutées par l'auteur des Minutes de Philibert. BNF, en ligne sur Gallica.



Sur le plan dit « de Catalogne » par Jean-Baptiste De Couagne et daté de 1709, les terres des ancêtres Labrecque, Casse/Cassé/Lacasse, et Nadeau, au bord du fleuve dans la seigneurie Beaumont, sont annotées par l'auteur des Minutes de Philibert. La vieille route de Beaumont se situerait au centre de l'image. BNF, en ligne sur Gallica.

shbellechasse.com. Pour un prix modique, adhérez à la Société historique de Bellechasse et vous recevrez trois fois par année la revue Au fil des ans. Pierre Prévost, auteur des Minutes de Philibert (418 571-8743, pierre.prevost@telus.net).

Le **SHOW**
D'AUTOMNE

28 SEPTEMBRE
2024

SAINT-MICHEL
DE BELLECHASSE

GRATUIT!

ENSEMBLE TROUVONS DES PISTES
D'ACTION POUR DIMINUER LA
VULNÉRABILITÉ CHEZ LES ENFANTS

INVITATION

ATELIER D'ÉCHANGE

EQDEM

Enquête québécoise sur le
développement des enfants
à la maternelle

BELLECHASSE 2024

OCT
8
2024

À
13h
PM



Centre communautaire
de St-Lazare, salle l'Éveil
128 rue de la Fabrique

S'ADRESSE À TOUS LES ACTEURS
INTÉRESSÉS AU DÉVELOPPEMENT
DES TOUT-PETITS

SVP Confirmez votre présence



david.bourgault-simard.cisssca@ssss.gouv.qc.ca

SERVICES PROFESSIONNELS
D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI
dans Bellechasse



Accompagnement GRATUIT
pour les résident.es
de la MRC de Bellechasse
de 16 ans et plus, sans limite d'âge

Contacte nos conseillères
au 418 887-7117

- Rédaction de cv
- Préparation d'entrevue
- Bilan de compétences
- Orientation / changement de carrière
- Exploration du marché du travail

Avec la participation financière de



Prenez note que les services-conseils en employabilité, offerts à la portion 16-35 ans de la population de la MRC de Bellechasse, sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI 13h30 à 15h30 JEUDI 18h30 à 20h30
MARDI 18h30 à 20h30 SAMEDI 9h à 11h

LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE
LE LUNDI 14 OCTOBRE 2024 - JOURNÉE DE L'ACTION
DE GRÂCES.

NOUS JOINDRE:

Téléphone : 418 887-3628 ou biblio@saint-gervais.ca

ADRESSE INTERNET DU RÉSEAU DE LA CAPITALE-
NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES:
www.reseaubibliocnca.qc.ca

EXPOSITION

L'exposition « Les aberrations de la mode » qui était présente au mois d'août à la bibliothèque est terminée. Nous vous invitons à venir consulter sur place l'exposition de l'an passé ainsi que celle de cette année en format papier avec photos. Nous sommes certains que ce livre sur les changements sur l'industrie du vêtement serait intéressant pour vous tous.

ABONNEMENT À DISTANCE:

Complicé de se rendre à la bibliothèque? Les livres en papier ne vous intéressent pas? Abonnez-vous en ligne pour accéder gratuitement à plusieurs ressources numériques. Un abonnement à distance à votre bibliothèque vous donne accès à plusieurs services en ligne, tels que :

- Des milliers de livres numériques (de tout pour tous les goûts)
- plus de 3 000 revues numériques (7 Jours, Coup de Pouce, etc.)
- des centaines de formations en ligne avec Tout apprendre - deux ressources en généalogie (Généalogie Québec et PRDH)
- un accès intégral au site web de Protégez-vous

Vous n'êtes pas abonné à la bibliothèque et souhaitez bénéficier de ces ressources? Rien de plus simple! Rendez-vous au www.reseaubibliocnca.qc.ca et complétez le formulaire en cliquant sur **M'abonner!**

Les abonnés réguliers de la bibliothèque ont accès de facto aux ressources numériques. Il est toujours possible pour un abonné à distance de s'abonner physiquement à la bibliothèque pour avoir accès à la collection papier et au service de prêt entre bibliothèques.

VISITE GRATUITE DE MUSÉES À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE

Partez à la découverte de différents musées des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches grâce aux laissez passer MUSÉO. Disponibles d'octobre à mai, les cartes MUSÉO sont valides pour 2 adultes et les enfants de moins de 17 ans d'une même famille et donnent accès gratuitement aux :

- Musée minéralogique et minier de Thetford Mines
- Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul
- Musée de Charlevoix
- Musée de la civilisation
- Musée de la mémoire vivante
- Musée la Lorraine
- Musée maritime du Québec
- Musée Marius-Barbeau
- Musée du Monastère des Augustines
- Musée Aux trois couvents
- Musée Huron-Wendat

Pour bénéficier de ce service, présentez-vous à votre bibliothèque.


Pour tous les détails : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/museo.

SERVICE GRATUIT





Il est important que vous sachiez que les services offerts par votre bibliothèque municipale sont gratuits. Il suffit de se présenter à l'accueil pour obtenir une carte de membre pour emprunter des livres, revues, une carte Muséo, avoir accès aux livres numériques, etc. Appelez-nous ou passez nous voir et une bénévoles se fera un plaisir de répondre à vos questions et vous offrir votre carte de membre. À chaque mois, plusieurs livres sont achetés et il y a la rotation de livres, près de 1000 livres aux 4 mois qui nous proviennent du Réseau Biblio de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Le choix est vaste pour les enfants, les adolescents et les adultes. Nous pouvons demander un transfert pour un livre de votre choix à une autre bibliothèque du réseau.

Suzanne Fradet, bénévoles

SEPTEMBRE 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
22	23 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	24 	25 CAFÉ-RENCONTRE FADOQ 9H00 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	26 CARTES FADOQ 13H30	27 FIN - PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	28
29	30		COURS DANSE COUNTRY FADOQ (DÈS 18H30)			

OCTOBRE 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1 CONSEIL MUNICIPAL 20H VIE-ACTIVE 9H30 RÉUNION DES FERMIERES 19H CARTES FADOQ 13H30 	2 DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL	3 CARTES FADOQ 13H30	4 DANSE AVEC LES TRIBADOURS FADOQ 19H30	5
6	7	8 VIE-ACTIVE 9H30 CARTES FADOQ 13H30 	9 CAFÉ-RENCONTRE FADOQ 9H00 COURS DANSE COUNTRY FADOQ (DÈS 18H30)	10 CARTES FADOQ 13H30	11	12
13 MESSE 10H	14 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ ACTION DE GRÂCES	15 VIE-ACTIVE 9H30 CARTES FADOQ 13H30 	16 CAFÉ-RENCONTRE FADOQ 9H00 COURS DANSE COUNTRY FADOQ (DÈS 18H30)	17 CARTES FADOQ 13H30	18 DANSE AVEC LES TRIBADOURS FADOQ 19H30	19 MESSE 16H
20 GALA D'AMATEURS FADOQ 12H30	21	22 VIE-ACTIVE 9H30 CARTES FADOQ 13H30 	23 CAFÉ-RENCONTRE FADOQ 9H00 COURS DANSE COUNTRY FADOQ (DÈS 18H30)	24 CARTES FADOQ 13H30	25	26
27 APRÈS-MIDI DANSANT FADOQ	28	29 VIE-ACTIVE 9H30 CARTES FADOQ 13H30	30 CAFÉ-RENCONTRE FADOQ 9H00 COURS DANSE COUNTRY FADOQ (DÈS 18H30)	31 CARTES FADOQ 13H30 HALLOWEEN		



Municipalité de
Saint-Gervais

*Espace
commercial*



IMPRIMERIE

DESIGN

LETTAGE

CREDO

418 839-7207 | info@impressionscredo.ca
impressionscredo.ca

**PROMO
3 MOIS**

RABAIS DE
25%

PROMOTION

Sur un lettrage de véhicule

Promo valide jusqu'au 31 mai 2024.



ROY & ROULEAU INC.
MAISON FUNÉRAIRE
LACHANCE SIGNATURE

Cédric Lachance, *Président*
France Lachance, *Vice-présidente*

NOS BUREAUX

SAINTE-DAMIEN

418 789-2143

SAINTE-CLAIRE

418 883-3715

ARMAGH

418 466-2073

Photos d'identité

Carte d'assurance maladie
et passeport



Prenez rendez-vous dès maintenant au **418 887-3133**

Marie-Ève Blais, Marie-Ève Genois et Manon Ruel
2604B, avenue Royale, Saint-Charles • 418 887-3133

Proxim



9142-0992 Québec Inc.
197, Trait Carré Ouest
St-Henri de Lévis QC
G0R 3E0

418 882-6028
WWW.PAVAGESAINTHENRI.COM

Spécialité : Stationnement commercial et résidentiel

Fax: 418 882-0833
Cell: 418 882-8352

François Marquis
francois.marquis@globetrotter.net



www.sylviedionfleuriste.com

Sylvie Dion
FLEURISTE

FLEURS pour toute occasions
CADEAUX-LIVRAISON

418 887-3874

sylvie.dion.fl@globetrotter.net

Rejoignez-nous sur Facebook

293, Principale, St-Gervais (QC), G0R 3C0



S.R. ÉLECTRIQUE

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Beaumont T 418 999-4164
srelectrique.com

- Résidentiel
- Commercial
- Institutionnel
- Pétrolier
- Agricole



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

R.B.O. : 5702-8201-01

Une approche de qualité, personnalisée et rapide

ESTHÉTIQUE PB

ESTHÉTIQUE PEAU DE BEAUTÉ 2013

Sarah-Ève Bilodeau, Esthéticienne,
Technicienne en Laser

418-885-9013

623, Rte Bégin, Saint-Anselme, Qc G0R 2N0



ALCRÉA DESIGN

création graphique et événementielle



ALCRÉA DESIGN

WWW.ALCREA.CA

DESIGN GRAPHIQUE

CONCEPTION D'IDENTITÉ VISUELLE

PAPETERIE ÉVÉNEMENTIELLE

AUDREY LAPLANTE

DESIGNER GRAPHIQUE

418 925-7720

audrey@hotmail.ca

*La touche créative
de votre projet!*



Pourquoi vous déplacer ?

Remplacement et réparation
de pare-brise directement chez-vous
sans frais supplémentaires

Aussi offert
Verre de meuble,
Thermos, moustiquaire etc.

cell : 418 998-7778

Obtenez **125\$** en argent pour le paiement
de votre franchise d'assurance.

www.vitrieriemobile.com
41, rue du Bocage, St-Henri



LES ENTREPRISES
Louis Gosselin

Arrosage en milieu agricole
Conforme aux normes environnementales

16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais

AXEL

LOCATION DE GARAGES



FABRIQUÉS EN BOIS

Tél.: (418) 887-5299



CLINIQUE DENTAIRE
Saint-Gervais

Dre Caroline Laliberté, DMD Dre Alexandra Lessard, DMD

10, rue de la Fabrique Ouest
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
418 887-3339

Bienvenue aux nouveaux patients !

GARAGE CHEZ TI-PIERRE

145, 1er Rang Est
St-Gervais Qc G0R 3C0

Mécanique générale
Diagnostic électronique
Antirouille
Vente de pneu



418-887-6750

Massothérapie Johanne Rouleau

Massage douleurs musculaires
Massage détente
Technique Neuro-cutaté



36A rue Lacasse
St-Gervais
G0R 3C0
418-208-9285



T.N.C.
technique neuro-cutanée

LES FONDATIONS
A. BOURASSA INC.

COFFRAGE
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Alain Bourassa
Président

310, rue du Repos
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
fondation.a.bourassa@globetrotter.net
R.B.Q. : 8005-2533-59

T 418-887-6542
C 418-933-6542

LES CONSTRUCTIONS
Gilles Bélanger

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

Résidentielle - Commerciale

Sébastien Bélanger, président
constructions.g.belanger@hotmail.com



R.B.Q.: 2631-2942-19

Tél.: 418 837-7067

Cell.: 418 576-0908



Goulet & Godbout
Notaires S.E.N.C.

145, rue Principale
Saint-Gervais, Qc
G0R 3C0
Tél.: (418) 887-3277
Télécopieur: (418) 887-3939
ggnnotaires@globetrotter.net
www.gouletgodboutnotaires.com

Myriam Couillard
Notaire-MBA
Vanessa Fournier
Notaire



pour tous vos besoins
en assurance

1 888 265-7940

PROMUTUEL
ASSURANCE
CÔTE-SUD



Services
de
climatisation
Daneau inc.

4605, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
G6W 1H5

Jean-Yves Audet

Tél.: 418 833.9269
Télééc.: 418 833.7706



Philip Isabelle
418.887.6608

Distributeur de vêtements de travail
Équipement de sécurité
Serviette et literie

251, rue Principale, Saint-Gervais, Québec G0R 3C0

boutiquedutravailleurstg@hotmail.fr



COIFFURE
Caroline Lemieux

Où chacun est important!

HORAIRE

20, 5^e Rang Est
Saint-Gervais

418 887-3747

Mardi 8h00 à 20h00
Mercredi 8h00 à 20h00
Vendredi 8h00 à 20h00

MARCHÉ
BONICHOIX
Épicier - Boucher - Licencié
• Produits maison • Fruits et légumes • Agence SAQ
CARREFOUR 418 887-3396
ST-GERVAIS 152 rue Principale, Saint-Gervais



NORMAND ASSELIN
Saint-Gervais
CÉRÉALES / SOYA / MAÏS 418 882-8920

Roy
MINI-MOTEUR
Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier
Serge Roy, propriétaire
9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
Tél. : (418) 887-3653 • Fax : (418) 887-5074 • Sans frais : 1-866-887-3653
LAWN-BOY STIHL TIGR TORO Cub Cadet Husqvarna



GRAND CHOIX DE VIANDE
PRODUITS LOCAUX
PLATS CUISINÉS 100% MAISON
VIANDE À MÉCHOUI
418 916-3144
192, rue Principale
SAINT-GERVAIS, QC
turlo.ca

HORAIRE
Lundi au vendredi : 9h à 18h
Samedi : 9h à 17h30
Dimanche : FERMÉ

MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Martin Bouffard
mbouffard@morencyavocats.com
418 651-9900 F 418 651-5184
Édifice Le Delta 3
2875, boulevard Laurier, bur. 200
Québec (Québec) G1V 2M2
514 845-3533 F 514 845-9522
500, place d'Armes, 25^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2
morencyavocats.com

BOSSE
PRESTIGE
Débosselage sans peinture sur rendez-vous
Marc-André Laflamme
marc-andre.laflamme@hotmail.com
418 953-4936



POUR TOUS
VOS BESOINS
D'ÉQUIPEMENTS
18 succursales | jldlague.com
SAINT-GERVAIS
108, RUE PRINCIPALE
G0R 3C0
418 887-3327
JOHN DEERE | JLD-LAGUE

L. ASSELIN inc.
USINAGE & SOUDURE
FABRICATION • CONCEPTION • HYDRAULIQUE
JEAN-NOËL ASSELIN, INC.
TÉL: 418 887-3762 FAX: 418 887-3639 ASSELIN_L@VIDEOTRON.CA
322, RUE PRINCIPALE, SAINT-GERVAIS (QC) G0R 3C0



Garage
Patrick Fradette inc.
Mécanique générale
• Diagnostic électronique
• Vente de pneus
• Pose de pare-brise
302, Principale
Saint-Gervais G0R 3C0
887-3945
887-3941

LÉVIS
LA MAISON DU ROUTIER
904, route du Président-Kennedy, Lévis QC G6C 1A5
SÉBASTIEN VERMETTE
Conseiller
s.vermette@maisonduroutier.com
Tél. : 418 837-6988, P. 203 | Cell. : 418 882-7139
Télec. : 418 837-8630
www.maisonduroutier.com